

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉACTION OFFICIELLE À LA DÉCISION DE L'ARCOM

Propos de Jean-Michel Apatie sur TMC : l'ARCOM ferme les yeux, nous ne baisserons pas les nôtres.

Le 7 février 2025, sur le plateau de l'émission Quotidien diffusée sur TMC (groupe TF1), **Jean-Michel Apatie osait parler de « terrorisme souterrain » au sein du ministère de l'Intérieur, en désignant nommément Alliance Police Nationale.**

Assimiler un syndicat composé de policiers à une entreprise terroriste est un **propos d'une ignominie absolue.**

Nous n'avons pas laissé passer :

- Dès le 12 février 2025, **Alliance Police Nationale a annoncé déposer plainte** contre Jean-Michel Apatie pour ces propos inacceptables.
- **Des centaines de collègues ont également saisi l'ARCOM**, autorité publique indépendante chargée de garantir la liberté de communication tout en veillant au respect des droits et libertés des citoyens dans les médias.

Résultat : une claque pour tous les policiers.

Le 28 mai 2025, l'ARCOM a refusé d'agir, considérant que :

- Les propos, bien que « véhéments », relèveraient de la liberté d'expression dans le cadre d'un « débat politique ».
- Une simple clarification en plateau la semaine suivante suffirait.
- L'appréciation d'un éventuel caractère diffamatoire ne relève pas de sa compétence, mais du juge.

Alliance Police Nationale dénonce :

- Une déconnexion totale de la réalité du terrain.
- Un soutien institutionnel systématiquement défaillant lorsque les policiers sont attaqués médiatiquement.
- Une banalisation honteuse de la haine anti-policière, quand elle se pare de vernis journalistique.

Alliance Police Nationale ne se laissera pas salir.

Nous représentons des dizaines de milliers de policiers en uniforme, sur le terrain, chaque jour.

Les accuser au « sens figuré » de terrorisme, c'est leur cracher à la figure.

C'est insulter nos collègues tombés face à la vraie menace terroriste.

C'est vomir sur l'engagement de ceux qui protègent les Français.

Alliance Police Nationale ira jusqu'au bout :

- Nous maintenons notre plainte.
- Nous continuerons à défendre l'honneur des policiers.
- Nous exigeons du respect, y compris de la part des institutions censées le garantir.